



ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme Siège

Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS

www.amis-saint-gervais.eu

amisdesaintgervais@gmail.com

Lettre 127 – Avril 2024

Chers Amis de Saint-Gervais,

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous lire et nous vous en remercions ; n'hésitez pas à faire venir vos amis et relations pour renforcer notre voix auprès des instances décisionnaires locales et régionales. Nous adaptons la formule en visant une lettre de 2 pages tous les 2/3 mois, pour faciliter la lecture et rester plus régulièrement en contact. Notre rencontre du 3 janvier à l'Hôtel Saint-Gervais a été un beau succès, avec plus de 70 personnes ; du coup nous pensons renouveler cette proposition en juin, juillet ou septembre !

Vous trouverez dans cette lettre de nombreuses informations et dates des événements à venir (à mettre dans vos agendas !)

Avec tout le conseil, nous vous remercions pour votre intérêt et vos retours positifs, qui sont source de motivation.

Bien cordialement,

Emmanuel Audouset,

Président

AGENDA

- Théâtre des Alpagnes : du 30 juillet au 2 août
- Sortie ASG au CERN : mardi 6 août
- Assemblée Générale : mercredi 7 août
- Musique et Patrimoine : du 5 au 9 août

RECENSEMENT

Il a été effectué du 18 janvier au 17 février 2024 ; le dernier datait de 2018.

- 9 301 logements
- 2 774 habitations permanentes
- 6 266 résidences secondaires
- population stable : 5748 résidents permanents (les résidents secondaires ne sont pas comptabilisés) dont 231 à St Nicolas et 1 778 au Fayet
- Chiffres définitifs en janvier 2025

ASCENSEUR DES THERMES

Les travaux avancent bien, ce chantier assez complexe sera achevé courant mai 2024 pour une ouverture dans la foulée.



Les Amis de Saint-Gervais

Lettre 127 – avril 2024

Sachez aussi que la réfection du parc thermal a démarré pour une ouverture cet été ; avec un changement de gestionnaire du club house (là où il y a le « petit » train)

ASCENSEUR VALLEEN

Les travaux sont en cours ; le tronçon Fayet – Bourg sera mis **en opération début juillet 2024**.

Pour le tronçon Bourg/Bettex les travaux (démontage et montage) commenceront dès la fermeture du domaine skiable début avril **pour une mise en service début décembre 2024** pour la saison prochaine.

A noter, la déclaration d'un projet d'hôtel de 60 chambres au niveau du Chatelet chemin Fontaine Froide.

L'AVENIR DU BETTEX ?

Le Bettex fut un des projets forts de la municipalité en 2020 et dans ce contexte, nous avons mené une étude sur les souhaits de nos adhérents.

Les projets sont un peu en attente du fait des investissements en cours sur les nouveaux télécabines et l'ascenseur à eaux usées.

Nous allons cependant poursuivre nos réflexions notamment autour des mobilités, des chemins et de l'animation pour les familles.

Vous souhaitez participer à ces réflexions, inscrivez-vous auprès des Amis de Saint Gervais.

LES STATIONS DE MONTAGNE FACE AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE

La cour des comptes a publié en février 2024 un rapport ayant pour objet de préciser les conséquences du changement climatique sur le tourisme hivernal en montagne et d'examiner comment les stations s'y sont adaptées. Au total, 42 stations réparties sur les Alpes, les Pyrénées, le Massif central et le Jura ont été contrôlées.

La France est une destination majeure pour le tourisme hivernal, elle se classe ainsi au 2e rang après les États-Unis. Elle a pour caractéristique de proposer à la fois un grand nombre de domaines skiables majeurs ainsi qu'un nombre important de petites stations.

Après une croissance du tourisme de ski entraînant celle des infrastructures immobilières

et des remontées mécaniques, le modèle économique des stations de ski est durablement affecté par le changement climatique.

Il a d'ores et déjà un impact significatif sur les finances publiques locales, qui ira croissant. En effet, l'activité des remontées mécaniques nécessite de lourds investissements et un niveau de fréquentation suffisant, permettant de dégager les recettes nécessaires au renouvellement des immobilisations. Fragilisées par le manque d'enneigement et l'érosion de leur clientèle de skieurs, de plus en plus de stations ne sont déjà plus en capacité d'atteindre l'équilibre d'exploitation. Elles doivent, dès lors, faire preuve de la plus grande prudence en matière d'investissement.

Les politiques d'adaptation menées par les acteurs de la montagne reposent essentiellement sur la production de neige, ainsi que, dans une proportion nettement plus réduite, sur le développement d'activités de diversification.

Avec une gouvernance centrée sur l'échelon communal et des regroupements insuffisants, l'organisation actuelle ne permet pas aux acteurs de la montagne de s'adapter aux réalités du changement climatique à l'échelle d'un territoire pertinent, comme ont pu le faire Andorre et les Dolomites.

Un score de vulnérabilité a été calculé. Si les stations de Tignes, Val d'Isère, Val Thorens, Chamonix sont parmi les moins vulnérables, celles des Alpes du sud le sont beaucoup plus. **Saint-Gervais se situe plutôt dans la moyenne basse.**

La cour des comptes a émis les recommandations suivantes :

- 1.Mettre en place un observatoire national regroupant toutes les données de vulnérabilité en montagne accessibles à tous les acteurs locaux
- 2.Faire évoluer le cadre normatif afin que les autorisations de prélèvements d'eau destinés à la production de neige tiennent compte des perspectives climatiques
- 3.Formaliser des plans d'adaptation au changement climatique, déclinant les plans de massifs prévus par la loi Climat et résilience
- 4.Conditionner tout soutien public à l'investissement dans les stations au contenu

des plans d'adaptation au changement climatique

5. Mettre en place une gouvernance des stations de montagne ne relevant plus du seul échelon communal

6. Mettre en place un fond d'adaptation au changement climatique, destiné à financer les actions de diversification et de déconstruction des installations obsolètes, alimenté par le produit de la taxe sur les remontées mécaniques

Consulter le rapport complet de la Cour des Comptes disponible en ligne

PRIX NAISSANCE D'UNE ŒUVRE 3EME ÉDITION

L'annonce et la remise du prix « Naissance d'une œuvre » auront lieu le 29 mai 2024 à l'Armançette. Présidé par Sylvain Fort, le jury composé de 10 grands lecteurs indépendants a retenu pour la sélection finale :

Laurent Binet, pour Perspective(s)
(Editions Grasset)

Caroline Deyns, pour MURmur
(Editions Quidam)

Nicolas Le Nen, pour Armistice
(Editions du Rocher)

Akira Mizubayashi, pour Suite inoubliable
(Editions Gallimard)



Du 5 au 9 août - toutes les informations sur le site du festival [Musique et Patrimoine](#)

SORTIE ESTIVALE DU 6 AOUT 2024 A LA DECOUVERTE DE L'INFINIMENT PETIT !

Le 6 août 2024, nous irons visiter le CERN.

Depuis 15 ans et notre dernière visite en effet, des découvertes fondamentales ont été effectuées comme le boson de Higgs, particule qui donne une masse à nos atomes.

Il reste encore quelques places et nous constituons une liste d'attente pour cette sortie exceptionnelle, alors pré-inscrivez-vous dès maintenant par mail à l'adresse suivante :

amisdesaintgervais@gmail.com

ACTUALITES DE L'ASSOCIATION

L'association actualise régulièrement son site web. Au-delà des informations contenues dans les lettres trimestrielles, vous y trouverez différentes rubriques : ADHESION, LETTRES, ACTUALITES, METEO, ENQUÊTES

www.amis-saint-gervais.eu